

LE TÉLÉTRAVAIL EST UNE MESURE DE SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DU TRAVAIL :

*Suite au passage au stade 3 de la pandémie, le télétravail devient impératif pour tous les postes qui le permettent. Chacun, employeur comme salarié, peut contribuer à lutter contre la diffusion du Coronavirus, en ayant recours, chaque fois que possible, au télétravail.....Si mon employeur me donne son accord, cela peut se faire par tout moyen. **Son refus doit être motivé.***

La **CFE-CGC** demande que cette mesure essentielle pour lutter contre la propagation du virus soit fermement rappelée aux managers qui sollicitent une présence sur site de leurs collaborateurs alors qu'ils peuvent télétravailler.

La **CFE-CGC** peut comprendre que des postes combinent parfois des activités possibles à distance et d'autres moins, nécessitant une présence ponctuelle. Mais cela ne peut en rien conduire à exiger de nombreux retours sur site.

Comme cela est en train d'être fait en production pour revenir à une activité minimale en toute sécurité, la **CFE-CGC** demande de déterminer le niveau d'activités strictement nécessaire à une présence sur site.

Sur cette base, les managers doivent limiter la présence des salariés au strict minimum. **Pour la CFE-CGC toute organisation se limitant à partager son équipe en équipe bleue et rouge ne répond pas à l'exigence impérative de santé publique.**

Avant tout retour dans des bureaux et lieux de travail, la **CFE-CGC** exige, comme dans les secteurs de production, la garantie que toutes les mesures sanitaires soient mises en œuvre (nettoyages réguliers, gel hydro alcoolique disponible, distance minimale assurée...).

Le Premier Ministre a annoncé hier le renforcement des mesures de confinement pour limiter encore plus le nombre d'interactions sociales. La **CFE-CGC** ne comprendrait pas qu'Airbus prenne le risque de les augmenter sur ses sites.

La CFE-CGC demande à la Direction des consignes précises et claires pour éviter une présence inutile de ses salariés sur site.

La CFE-CGC demande, comme pour les activités de production, une information des CSE / CSSCT sur le nombre de salariés présents et leurs conditions de travail.

S'opposer parfois

Construire souvent

Proposer toujours